

Salaire mensuel			montant mensuel	Cotisation trimestrielle prélevée
0 €	à	762 €	5,0 €	15,0 €
762 €	à	838 €	6,0 €	18,0 €
838 €	à	915 €	7,0 €	21,0 €
915€	à	991 €	7,5€	22,5 €
991€	à	1 067 €	8,5€	25,5€
1 067 €	à	1 143 €	9,5 €	28,5 €
1 143 €	à	1 212 €	10,5 €	31,5 €
1 212 €	à	1 296 €	11,5 €	34,5 €
1 296 €	à	1 372 €	12,5 €	37,5 €
1 372 €	à	1 448 €	13,5 €	40,5 €
1 448 €	à	1 524 €	14,5 €	43,6 €
1 524 €	à	1 600 €	16,0 €	48,0 €
1 600 €	à	1 677 €	17,0 €	51,0 €
1 677 €	à	1 753 €	18,0 €	54,0 €
1 753 €	à	1 829 €	19,5 €	58,4 €
1 829 €	à	1 906 €	21,0 €	63,0 €
1 906 €	à	1 982 €	22,0 €	66,0 €
1 982 €	à	2 058 €	23,5 €	70,5 €
2 058 €	à	2 134 €	25,0 €	75,1 €
2 134 €	à	2 211 €	26,5 €	79,6 €
2 211 €	à	2 286 €	28,0 €	84,0 €
2 286 €	à	2 363 €	30,0 €	90,0 €
2 363 €	à	2 439 €	31,5 €	94,5 €
2 439 €	à	2 515 €	33,0 €	99,0 €
2 515 €	à	2 591 €	34,5 €	103,5 €
2 591 €	à	2 667 €	36,5 €	109,5 €
2 667 €	à	2 743 €	38,0 €	114,0 €
2 743 €	à	2 819 €	40,0 €	119,9 €
2 819€	à	2 895 €	42,0 €	126,0 €
2 895 €	à	2 971 €	44,0 €	132,0 €
2 971 €	à	3 047 €	46,0 €	138,0 €
3 047 €	et	3 047 € plus	46,0 € 50,0 €	138,0 € 150,0 €

Les prélèvement se font 1 fois par trimestre le 10 janvier, le 10 avril, le 10 juillet et le 10 octobre. Si vous adhérez le 1er fevrier à 10 euros par mois par exemple: il faut faire un chèque de 20 euros pour la cotisation de fevrier et mars et votre prélévement prendra effet le 10 avril.

Il est indispensable d'avertir le syndicat en ças de changement d'adresse, de changement d'établissement et d'entreprise, et changement d'établissement bancaire pour établir une nouvelle autorisation de prélèvement.

BULLETIN D'ADHÉSION

3.		SHOP
5	Q	×

rénom :
dresse :
ate de naissance :
Portable :
sation à ce jour :
Date et signature :
imestrielle à prélever :
Santé Sociaux 31, 52 rue Jacques Babinet, BP 22351, 31023, Toulouse, Cedex 1
Tél.: 05 34 60 16 25- Fax: 05 34 60 16 03 ww.sud-sante.org/, http://www.solidaires31.fr/, page facebook sud sante sociaux 31
i

droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessous dans les conditions prévues par la délibération 80 du 01/04/80 de la Commission Informatique et Libertés.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différent directement avec le créancier.

> N° national émetteur 616218

NOM ET PRENOM ADRESSE DU DEBITEUR	DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER

CODES DU COMPTE A DEBITER	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER		
		Sud sante sociaux31	
F R		52 rue jacques Babinet	
		31100 Toulouse	

Date et signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, accompagné obligatoirement d'un Relevé d'Identité Bancaire.